



PICTET
(le «Fonds»)
Société d'investissement à capital variable
15, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 38 034

Avis aux actionnaires de Pictet – Russian Equities (le «Compartiment»)

Luxembourg, 28 février 2022

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'Actionnaire du Compartiment.

Tous les termes non définis dans le présent courrier ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au vu de la situation actuelle entre l'Ukraine et la Russie, qui évolue constamment, les circonstances politiques et les contraintes de liquidité font qu'il est impossible pour les courtiers de négocier des titres à la Bourse russe. Même si la négociation devait être à nouveau possible à l'avenir, la possibilité pour le Compartiment de convertir des roubles russes en dollars américains serait gravement compromise, de sorte que les opérations seraient impossibles à régler normalement.

C'est pourquoi le conseil d'administration de Pictet (le «Fonds») a décidé de suspendre le calcul de la valeur nette d'inventaire des actions du Compartiment à partir du 28 février 2022 et jusqu'à décision contraire du conseil d'administration (la «Période de suspension»), et de suspendre les souscriptions, rachats et conversions d'actions au cours de la Période de suspension.

Le conseil d'administration décidera de lever la suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire du Compartiment dès que les conditions du marché le permettront. Dès cette décision, la valeur nette d'inventaire sera calculée et les ordres de souscription, de rachat et de conversion seront à nouveau exécutés. Ces informations seront communiquées sous la forme d'un avis envoyé aux actionnaires par courrier recommandé et d'une publication sur le site web www.assetmanagement.pictet.

INCIDENCES SUR VOTRE SITUATION

Toutes les demandes de souscription, de conversion et de rachat reçues avant le 25 février à 13h00 CET seront réglées de la manière décrite dans le prospectus.

Sauf retrait de votre part, les demandes de rachat ou de conversion depuis le Compartiment reçues après le 25 février 2022 à 13h00 CET seront reportées au premier Jour d'évaluation suivant la Période de suspension. Ces demandes seront traitées dans leur ordre d'arrivée.

Les demandes de souscription et de conversion à destination du Compartiment reçues après le 25 février 2022 à 13h00 CET seront rejetées.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Vous pouvez révoquer vos ordres de rachat ou de conversion depuis le Compartiment en nous en informant par écrit ou attendre l'exécution de ces ordres au prochain Jour d'évaluation.

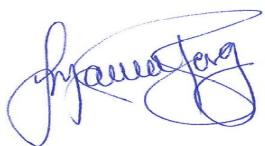
Vous pourrez soumettre à nouveau vos ordres de souscription ou de conversion à destination du Compartiment à la fin de la Période de suspension.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur.

Pour toute autre question ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter la société de gestion ou votre conseiller financier.

Veillez agréer, cher actionnaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Fonds



Suzanne Berg



Benoit Beisbardt